

De même le bréviaire des cisterciens (Paris, XVII^e s.), dans l'hymne de Laudes, a cette strophe :

Audit monentis angeli
Felix parens oraculum,
Castoque format pectore
Perenne sidus Virginum.

A défaut d'hymne qui contienne toute la légende, nous la trouvons, en attendant les séquences et les proses, dans les antiennes rythmées du bréviaire de Laon (1495), au 26 juillet. Qu'il suffise d'avoir signalé ce fait en passant, et venons à un point particulier de cette légende, qui tient une grande place dans l'hymnographie de notre sainte, trop grande pour que nous nous en taisions absolument. Il était impossible que, au X^e et au XVI^e siècle, la poésie ne reflêtât pas l'opinion très répandue alors du triple mariage de sainte Anne, dont nous avons déjà parlé ailleurs. Après les vers célèbres du Mantuanus, qui ont servi comme de cri de guerre aux partisans du *trinubium* :

Anna puerperio fortunatissima sancto
Tres habuissio viros et tres genuisse puellas
Dicitur,

SUM

bien des hymnes ont reproduit, sous une forme ou sous une autre, ce même *dicitur*. Ici ce sera un mot en passant, comme dans l'*Aulam cœli Curiae* de Sainte-Waudru, et le manuscrit dominicain du X^e siècle ; là une strophe, comme dans le *Nocti succedit lucifer* des chanoines de Saint-Augustin ; là toute la pièce, comme dans l'*Istæ duæ sunt sorores* rapporté par Faber Stapulensis et le *Felix Sion Filia* de l'abbaye de Moissac. Nous pourrions retrouver ailleurs la même tradition dans une prose d'un missel de Lubeck, imprimé en 1487, sans parler de certains poèmes non liturgiques comme celui de Wimpina, et de l'épigramme manuscrite